



L'AMÉLIORATION DU SERVICE PUBLIC PASSE PAR LA FIN DE L'AUSTÉRITÉ"

Dans un contexte de crise sociale et d'inquiétudes dans les domaines de l'emploi, des salaires, de la protection sociale et de l'avenir des services publics, les agents de la Fonction publique sont des éléments décisifs pour renforcer les solidarités, développer la cohésion sociale et réduire les inégalités.

Les syndicats **FO**, CGT, FSU, Solidaires et FA-FP rappellent leur attachement aux valeurs de la République, liberté, égalité, fraternité et laïcité portées par le statut général des fonctionnaires. Ils affirment que les politiques d'austérité poursuivies par les différents gouvernements ont des conséquences désastreuses pour la Fonction publique, les agents et les usagers.

Ces politiques perpétuent des destructions d'emploi, au prétexte de redéploiement, et des restrictions budgétaires ne permettant pas aux agents de remplir toutes leurs missions de service public et d'offrir ainsi un service à la hauteur des besoins sociaux partout sur le territoire.

Elles condamnent le gel des traitements des fonctionnaires depuis 2010, la diminution des mesures catégorielles et, avec l'augmentation des retenues pour pension, une baisse sans précédent du pouvoir d'achat qui ôte toute attractivité à l'emploi public.

Aussi, elles rejettent le plan d'économies de 54 milliards sur les dépenses publiques et sociales, dont 10 milliards sur l'assurance maladie, 3 milliards sur les hôpitaux,....

Au moment où se développe un train de réformes tous azimuts (réforme territoriale, réforme de l'Etat, réforme de la santé, revue des missions etc..), elles réaffirment que les réorganisations en cours ou à venir de l'organisation territoriale de la République (métropole, développement des intercommunalités, maisons de l'Etat et maisons de services au public, fusions, etc.) vont impacter la présence des services publics de proximité et induire des mobilités forcées, créant un climat anxiogène chez les agents publics confrontés à la diminution de l'emploi public.

Convaincues de la nécessité de lutte commune Privé-Public, les syndicats de fonctionnaires **FO**, CGT, FSU, Solidaires et FA-FP s'engagent dans un processus de mobilisation et appellent l'ensemble des agents publics à participer massivement à la journée de grève interprofessionnelle du 9 avril 2015.

Elles exigent :

- une hausse du pouvoir d'achat qui passe par le dégel du point d'indice et par des mesures compensatoires de rattrapage des pertes subies depuis des années.
- la fin des suppressions d'emplois et la création d'emplois statutaires permettant le bon accomplissement

de toutes les missions de service public.

■ l'arrêt des politiques d'austérité, renforcées par le Pacte de responsabilité qui déstabilisent et fragilisent les services publics et leurs missions.

■ le maintien et l'amélioration du statut général et des statuts particuliers qui sont autant de garanties pour la Fonction publique et les citoyens.

CAP NATIONALE

LISTE D'APTITUDE DE C EN B! "Cet agent a toutes les qualités pour être promu MAIS....."

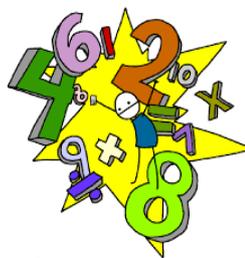
C'est la litanie directionnelle que les élus **FO** DGFIP de la catégorie B ont dû subir tout au long des travaux de la CAP Nationale de liste d'aptitude de C en B qui s'est tenue à compter du 6 mars.

Au préalable, ils avaient dénoncé dans leurs propos liminaires l'absence de signature d'un véritable Plan de Qualification Ministériel (PQM), les baisses successives du nombre de promotions, la disparition du droit au retour et ses conséquences désastreuses pour les agents.



QUELQUES STATISTIQUES

Sur le volume de promotion (sous réserve de la signature du plan de qualification ministériel) : le volume total de promotion pour l'année 2015 est ramené à 787 agents, soit une perte sèche de 237 promotions par rapport à 2014.



	2014	2015
Agents ayant vocation (plage appel statutaire)	29 536	27 045
Agents ayant postulé	8 387	6 685
Agents classés excellents	1 546	1 009
Agents promus	1 024	787

Pour être complet, les 6 685 candidats ayant souhaité faire examiner leurs titres, ont été classés comme suit après CAPL par leur directeur respectif.

Excellents	Très bons	A revoir
1 009	1 401	4 259
15,09 %	20,95 %	63,71 %



De l'arbitraire au non-respect des engagements : aux termes de l'article 6-3 du décret n°2010-982 du 26 août 2010 peuvent être inscrits sur la liste d'aptitude les agents administratifs et

les agents techniques des Finances Publiques justifiant au 31 décembre de l'année de leur nomination, d'au moins 9 années de service public.

Trop d'agents excellents dans leur département ont été écartés du bénéfice de cette promotion, les uns pour des raisons budgétaires et les autres en raison de leur trop jeune âge.

Dans leurs interventions, les élus ont vivement dénoncé cette situation.

De son côté, le Président de la CAPN a conseillé à ces agents d'autres voix d'accès.

Les élus ont noté pour une énième fois l'inexactitude des procès-verbaux de CAPL, alors que bon nombre d'entre eux ne sont pas toujours pas signés et beaucoup sont incomplets ...

Les élus **FO** DGFIP ont défendu tous les agents qui leur ont confié leur dossier, mais la faible marge de manœuvre (27 possibilités) ne leur a pas permis d'obtenir complète satisfaction.

Néanmoins les résultats obtenus ont confirmé la 2ème place en B de notre organisation !

POUR VOTRE TOTALE INFORMATION :

- Seulement 15 agents promus ont moins de 39 ans. Le plus jeune promu est né en novembre 1977.
- L'âge moyen de la promotion se situe à 51 ans.
- L'ancienneté moyenne des promus s'établit à AAP1 – 6ème échelon avec une prise de rang en octobre 2014.
- Le dernier agent promu en ancienneté est AAP2 – 5ème échelon avec une prise de rang en mai 2013.

Au final, les élus **FO** ont refusé de voter la liste proposée par l'administration. Ils ont rappelé leur attachement à la liste d'aptitude comme moyen de recrutement inscrit dans les statuts, dénoncé la baisse du volume de promotion et demandé le rétablissement du droit au retour.

Le tableau de reclassement de C en B est consultable sur le site.

DIAGNOSTIC TERRITORIAL : LES SERVICES PUBLICS EN VOIE DE DISPARITION

En février, le 1er ministre a écrit aux Préfets de région pour lancer la réorganisation des services régionaux de l'Etat. En mars, le conseil des ministres faisait un bilan de la Réforme de l'administration territoriale de l'Etat à venir. Comme **FO** l'a écrit depuis plusieurs mois, la réorganisation

des régions aura un impact important sur les services de l'Etat. En décembre, nous apprenions qu'étaient lancées simultanément en Bourgogne/Franche Comté la revue des missions de l'Etat et une étude d'impact en terme de RH des fusions de services par la DGAFP.

En clair, quand les services régionaux fusionnent à cause de la fusion des régions (Préfectures, rectorats, Directions régionales, etc.) certains agents perdront leur poste !

Cette nouvelle circulaire conforte hélas l'analyse de **FO** sur la désertification des services publics et sur les futures suppressions de postes liées aux doublons provoqués par la fusion.

Quand le gouvernement affirme que seuls les cadres supérieurs seront vraiment touchés, à **FO**, nous disons que rien n'est moins sûr...

En particulier dans les services supports, **FO** craint que toutes les catégories de personnel (C, B et A) soient concernées. La mobilité forcée est loin d'être terminée !

De plus, la circulaire du 1er ministre précise que le pilotage de ces réorganisations se fera sous l'autorité d'un préfet de région « préfigurateur ».

Il y a donc de gros risques pour que ces préfigurations se fassent autour d'un dialogue social régional, au prétexte de mieux s'adapter aux spécificités locales, qui de fait vont aggraver l'unité du Service public républicain. Pour **FO**, dans la mesure où l'administration évoque les implantations du Service public et l'avenir des personnels publics, il y a nécessité qu'une discussion s'ouvre au niveau national, pour que les réorganisations soient cohérentes.

Dans le cas contraire, les ministères auront de plus en plus de difficultés à piloter leurs services de l'administration régionale.

Cette déconnexion entre les directions régionales et les ministères semble prendre forme à travers le communiqué du conseil des ministres qui annonce une accentuation de la déconcentration des pouvoirs au profit des Préfets de région. Si besoin est, cette nouvelle attaque contre les services de l'Etat et ses agents publics, démontre la nécessité de se mobiliser autour d'un combat public-privé contre les politiques d'austérité.



Ensemble, tous en grève et en manifestations au niveau interprofessionnel !